



Altercations violences aggravees

Par **pelerin**, le **12/12/2016** à **18:33**

Bonjour,

Une erreur peut être et ma réponse à votre question c'est perdue.

Nous rentrions avec ma mère, un mardi soir de son activité. Elle me demande de m'arrêter sur une place afin de faire une course. Le parking est chargé et des personnes stationnent sans regards à l'ordre. J'aperçois une place libre et manœuvre pour stationner. Celle-ci est rendue difficile par la présence d'un véhicule. Je répète plusieurs fois l'opération sans heurter ce dernier. A ce moment-là, arrive la conductrice. Je lui signale de mieux stationner la prochaine fois. Elle s'énerve et dit que sa course n'était pas longue. Le ton monte et je la raccompagne à sa voiture. Je ferme sa porte d'une manière un peu forte et regagne mon véhicule.

J'aperçois la conductrice qui vocifère. Je ressort de ma voiture énervé. Elle demande à sa passagère de l'aider, arguant que sa porte est cassée de mon fait.

Le ton monte et s'ensuit une altercation où fuse une insulte envers ma mère entre temps sortie de la voiture.

Derniers souvenirs de nous tenir les mains avec la conductrice. Séparés par un passant. Dans ce quiproquo, il semblerait avoir repoussé sa passagère, une mineure, sans coup portés, occasionnant après leurs plaintes une contusion et 2 deux jours d'arrêt.

Je risque donc d'être un moment derrière les barreaux ?
Quelle est la peine que j'encours ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **12/12/2016 à 22:03**

Bsr,
Non, vous ne risquez pas la prison, mais un rappel à la loi et des dommages et intérêts.

Par **pelerin**, le **12/12/2016 à 22:14**

MERCI
de votre reponse et de votre maxime dont je garderais trace

Par **pelerin**, le **13/12/2016 à 16:56**

BONSOIR PRAGMA
PUIS JE ME PERMETTRE CETTE QUESTION ETES VOUS JURISTE .
AVOCAT

Par **morobar**, le **13/12/2016 à 18:33**

Bonsoir,
Voici la définition des lieux telle que vous pouvez la lire en en-tête:
"Bienvenue sur notre forum de conseils juridiques gratuits en ligne. L'ensemble de nos bénévoles (avocats, juristes, étudiants) répondent à vos questions depuis notre forum juridique."
Si vous voulez réserver vos questions à des avocats, vous prenez rendez-vous et préparez votre chéquier.
Sinon il faut vous faire une idée de la qualité des bénévoles et de leur domaine de spécialité car c'est souvent le cas

Par **pelerin**, le **14/12/2016 à 06:14**

BONJOUR
je ne souhaitais faire offense en posant cette derniere question .
Je vous remercie de votre reponse qui me satisfait me rassure un peu .
Il est de ces blessures invisibles qui malgré le jugement des hommes me poursuivent et me détruisent de l interieur .Il me faudra vivre autant que possible avec la conscience d avoir fait du mal .
Si malgré tout il est proces jeredoute la prison meme si en mon fort interieur elle n est solution .Si condamnation alors quelle servela partie adverse a se reconstruire